

**Ministry of Labour, Training and
Skills Development**

Program Delivery Support
Branch

33 Bloor St E., 2nd Floor
Toronto ON M7A 2S3

**Ministère du Travail, de la Formation
et du Développement des
compétences**

Direction du soutien à la
prestation des programmes

33, rue Bloor Est., 2^e étage
Toronto ON M7A 2S3



Note de service

Destinataires : Fournisseurs de services des Services d'aide à l'emploi de l'Ontario

Expéditeur : David Cronin, directeur, Direction du soutien à la prestation des programmes, Division de l'emploi et de la formation

Date : Le 9 mars 2021

Subject : Mise à jour sur le transfert des clients des Services d'aide à l'emploi de l'Ontario au Système de gestion des cas du Système d'information d'Emploi Ontario

Objectif

La présente note vise à informer les fournisseurs de services des Services d'aide à l'emploi de l'Ontario (SAEO) des exigences opérationnelles liées à l'adoption du Système de gestion des cas du Système d'information d'Emploi Ontario (SGC-SIEO).

Que se passe-t-il?

Dans le cadre de son plan visant le transfert des fournisseurs de services des SAEO au SGC-SIEO d'ici le 1^{er} avril 2021, le ministère :

- a accordé et confirmé l'accès au SGC-SIEO pour les points de service par l'intermédiaire des bureaux locaux;
- a tenu en janvier 2021 deux séances de formation où l'on a décrit les fonctions du SGC et mis l'accent sur la saisie des données concernant les clients;
- a fourni des ressources sous forme d'aides de bureau appuyant la formation sur la saisie des données concernant les clients.

Qui est concerné?

Tous les fournisseurs de services des SAEO hors des régions pilotes des gestionnaires de système de services.

Que faut-il faire maintenant?

À compter du 1^{er} mars 2021, les fournisseurs de services doivent commencer à créer des profils et des plans de services pour les clients du SGC dont le plan d'action :

- est actif;
- est transféré;
- est fermé et en attente du suivi à la 12^e semaine.

Pour créer un profil de client, le fournisseur de services doit :

1. confirmer l'accès au SGC et ouvrir une session;
2. créer un nouveau profil de client et remplir tous les champs obligatoires;
3. une fois le profil enregistré, ouvrir un plan de services pour le même client et sélectionner les éléments de plan qui correspondent aux interventions visant actuellement le client.

Veuillez prendre note que le ministère n'effectuera pas de chargement automatique de données pour le moment.

Tous les profils des clients doivent être achevés au plus tard le 31 mars. Après le 1^{er} avril, le ministère produira des rapports mensuels pour confirmer que tous les clients mentionnés dans les anciens rapports de données sur les clients ont bien été transférés au SGC.

Les fournisseurs de services trouveront de plus amples renseignements dans la foire aux questions ci-jointe.

Contexte

En avril 2020, le ministère [a annoncé un plan](#) de transition afin que tous les points de service des SAEO utilisent le SGC-SIEO pour la gestion des cas des clients. Depuis décembre 2020, les points de service des SAEO situés dans les trois régions pilotes

des gestionnaires de système de services ont transféré toutes les activités de gestion des cas au SGC dans le cadre de la phase I de cette mise en œuvre.

Coordonnées

Si vous avez des questions ou désirez obtenir des précisions, veuillez communiquer avec votre représentant du bureau local du ministère.

Mes remerciements sincères,

David Cronin